

Les auteurs

Anne LEMONNE [Anne.Lemonne@just.fgov.be] est docteure en criminologie, chercheuse à la DO criminologie de l'Institut national belge de Criminologie et de Criminologie et assistante chargée d'exercices et membre du Centre de recherches pénalité, sécurité et déviances de l'Université Libre de Bruxelles. Elle a travaillé de nombreuses années sur la thématique de la justice restauratrice en Belgique et sur le plan européen. Elle a également réalisé plusieurs recherches dans le domaine de la victimologie ayant trait, tant aux politiques publiques en la matière, qu'aux attentes des victimes.

Mariana RAUPP [mariana.raupp@fsc.ulaval.ca] est docteure en criminologie et professeure adjointe à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval. Avec une formation multidisciplinaire (droit, sociologie et criminologie), son principal champ d'intérêt est la sociologie du droit pénal et de la punition. Elle s'intéresse notamment aux commissions de réforme, ainsi qu'aux pratiques législatives, judiciaires et correctionnelles privilégiant une intervention pénale qui tient compte des liens sociaux dans lesquels le justiciable s'inscrit, et qui est plus compatible avec les droits de la personne.

Sybille SMEETS [ssmeets@ulb.ac.be] est politologue et criminologue, professeure à l'École des sciences criminologiques Léon Cornil et Directrice du Centre de recherches Pénalité, Sécurité & Déviances, Université libre de Bruxelles. Ses principales recherches portent sur la police, la fonction policière et les politiques et pratiques de prévention locale de la délinquance et de lutte contre l'insécurité.

Véronique STRIMELLE [vstrimel@uottawa.ca] est professeure agrégée au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa, membre du centre d'histoire des régulations sociales (UQAM). Historienne et docteure en criminologie, formée à la médiation et à la gestion de conflit, ses champs de spécialisation concernent la justice restauratrice, les modes informels de résolution des conflits, la réintégration sociale des personnes judiciarisées et les formes de contrôle post-institutionnel.

Carrol TANGE [Carrol.Tange@just.fgov.be] est philosophe et criminologue, chercheur à l'Institut National de criminalistique et de criminologie de Belgique, maître de conférences à l'École des sciences criminologiques Léon Cornil et chercheur associé au Centre de recherches. Pénalité, sécurité et déviances, Université libre de Bruxelles. Spécialisé dans l'étude de la police et des pratiques d'évaluation des politiques de sécurité et de prévention, il concentre actuellement ses travaux sur l'impact de diverses formes de modernisation (gestionnaire, technologique...) sur les activités organisatrices et de terrain de la police.

Françoise VANHAMME [fvanhamm@uottawa.ca] est docteure en criminologie, professeure agrégée au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa. Ses travaux s'intéressent principalement aux modes de régulation et de sanction dans les champs pénal, judiciaire et social : leurs fondements, leur contexte ainsi que les logiques, pratiques et modes de leur application. La détermination de la peine et de la détention provisoire ainsi que la régulation informelle dans la Cité entrent dans ses objets d'intérêt actuels.